

Nom de la Juridiction:	Canada
Renseignements sur les Numéros d'identification fiscale (NIF)	
Section I – Description du NIF	
<p>Les Numéro d'identification fiscale (NIF) au Canada existent sous diverses formes et sont délivrés aux résidents et aux non-résidents du Canada. Les descriptions ci-dessous portent sur les résidents du Canada - les personnes pour qui le NIF doit être collecté pour l'échange de renseignements en vertu de la Norme commune de déclaration.</p>	
<p><u>Particuliers</u></p> <p>Pour les particuliers résidant au Canada, leur numéro d'identification fiscale autorisé correspond à leur Numéro d'assurance sociale (NAS) canadien à neuf chiffres. Tout particulier résidant au Canada avec des obligations de déclaration de revenus (ou à l'égard duquel une déclaration de renseignements doit être établie) est tenu d'avoir (ou d'obtenir) un NAS.</p> <p>Les NAS sont des renseignements confidentiels, mais ils doivent être fournis sur demande aux institutions financières aux fins de la déclaration de renseignements d'impôt.</p> <p>Les renseignements sur le NAS, y compris la façon d'en obtenir un, sont disponibles sur le site Web de Service Canada.</p>	
<p><u>Sociétés</u></p> <p>Pour les sociétés, leur numéro d'identification fiscale correspond à leur Numéro d'entreprise (NE) à neuf chiffres émis par l'Agence du revenu du Canada (ARC). Les sociétés résidant au Canada ont des obligations de déclaration de revenus et sont tenus d'avoir un NE.</p> <p>Les renseignements sur le NE, y compris la façon d'en obtenir un, sont disponibles sur le site Web de l'ARC à Inscription du numéro d'entreprise (NE).</p>	
<p><u>Fiducies</u></p> <p>Pour les fiducies, leur numéro d'identification fiscale correspond à leur Numéro de compte de fiducie à huit chiffres émis par l'Agence du Revenu du Canada (ARC). Les fiducies résidant au Canada qui ont des obligations de déclaration de revenus sont tenues d'avoir un Numéro de compte de fiducie.</p> <p>Les renseignements sur le Numéro de compte de fiducie, y compris la façon d'en obtenir un, sont disponibles sur le site Web de l'ARC à Demande de numéro de compte de fiducie.</p>	
<p><u>Société de personnes</u></p> <p>Pour les sociétés de personnes, leur numéro d'identification fiscale correspond à leur Numéro d'entreprise (NE) à neuf chiffres émis par l'Agence du Revenu du Canada (ARC). Les sociétés de personnes qui ont des obligations de déclaration de renseignements au Canada ou qui ont des activités commerciales au Canada sont tenues d'avoir un NE.</p> <p>Les renseignements sur le NE, y compris la façon d'en obtenir un, sont disponibles sur le site Web de l'ARC à Inscription du numéro d'entreprise (NE).</p>	

Renseignements supplémentaires sur l'émission du Numéro d'identification fiscal (NIF)**Question 1 – Le Canada émet-il automatiquement un NIF à tous ses résidents à des fins fiscales?**

Particuliers	Oui	Entités	Oui
	Non		Non

Question 2a – Si vous avez répondu non à la Question 1 par rapport aux particuliers, décrire les instances où un NIF n'est pas émis automatiquement à un particulier.

Les particuliers résidents au Canada doivent appliquer pour un NIF. Un NIF est émis à tous les résidents canadiens qui en fait la demandent.

Tout particulier résidant au Canada qui dépose une déclaration de revenus et de prestations (ou à l'égard duquel une déclaration de renseignements doit être déposée, par exemple par un employeur) est tenu d'avoir (ou d'obtenir) un NIF.

Question 2b – Si vous avez répondu non à la Question 1 par rapport aux entités (tel que défini par la norme), décrire les instances où un NIF n'est pas émis automatiquement à une entité.

Un NIF est émis à toute entité résidente au Canada qui en fait la demande.

Toutes les entités qui résident au Canada sont tenues d'avoir un NIF.

Les fiducies et sociétés de personnes qui ont leurs sièges de direction au Canada sont tenues d'avoir un NIF s'ils ont une obligation de déclaration de revenus au Canada.

Section II – Structure du NIF

La structure du NIF varie selon le type de contribuable ou de déclarant :

- Un NAS est un numéro unique à neuf chiffres émis par Service Canada pour identifier les particuliers.
- Un NE est un numéro unique à neuf chiffres émis par l'Agence du Revenu du Canada pour identifier les sociétés et les sociétés de personnes.
- Un numéro de compte en fiducie est un numéro unique à huit chiffres émis par l'Agence du Revenu du Canada pour identifier les fiducies.

Section III – Où trouver les NIF?

Les Canadiens qui ont fait une demande de Numéro d'assurance social (NAS) avant le 30 mars 2014 ont reçu une carte avec un Numéro d'assurance sociale. La carte avec un Numéro d'assurance sociale n'est pas une pièce d'identité et ne comporte pas de photo. La production des cartes avec un Numéro d'assurance sociale a pris fin le 31 mars 2014 cependant, les cartes en circulation qui ne sont pas expirées sont encore valides. Service Canada attribue maintenant des NAS en format lettre au lieu de délivrer des cartes.

Les NAS se trouvent sur la première page de la déclaration de revenus des particuliers. Les NAS peuvent se trouver également sur les avis de cotisation émis par l'Agence du Revenu du Canada (voir exemples ci-dessous).

T1 GÉNÉRALE 2014
Déclaration de revenus et de prestations

Identification

Numéro d'entreprise (NE) XXXXXXXXXX

Agence de revenu Canada Revenue Agency
Avis de cotisation

Nom: John Smith
Numéro d'entreprise (NE) XXXXXXXXXX

Les Numéros d'entreprise (NE) sont émis par l'Agence du Revenu du Canada (ARC) en format lettre. Ils se trouvent sur la première page de la déclaration de revenus des sociétés. Ils se trouvent également sur les avis de cotisation émis par l'ARC (vois exemples ci-dessous).

T1 - Déclaration de revenus des sociétés
(annexe à l'impôt sur le revenu 2014 et sur les sociétés)

Identification

Numéro d'entreprise (NE) XXXXXXXXXX

Agence de revenu Canada Revenue Agency
Avis de cotisation

Date: 10 mai 2015
Page 1 de 5

Numéro d'entreprise (NE) XXXXXXXXXX

AVIS DE COTISATION DES SOCIÉTÉS

Les numéros de compte de fiducie sont émis par l'Agence du Revenu du Canada (ARC) en format lettre. Ils se trouvent sur la première page de la déclaration de revenus des fiducies. Ils se trouvent également sur les avis de cotisation émis par l'ARC (voir exemples ci-dessous).

Renseignements sur les numéros d'identification fiscale émis aux sociétés et fiducies :

Bureau des services fiscaux international et d'Ottawa

Agence du Revenu du Canada (ARC) Case
postale 9769, succursale T
Ottawa ON K1G 3Y4
CANADA

Appel à l'ARC provenant du Canada et des États-Unis

- Fiducies 1-800-959-7383
- Sociétés (et autres entreprises) 1-800-959-7775

Appel à l'ARC provenant de l'extérieur du Canada et des États-Unis

(Nous acceptons les frais d'appels par réponse automatisée. Veuillez noter qu'il se peut que vous entendiez un signal sonore et que vous éprouviez un délai normal de connexion.)

- Fiducies 1-613-940-8496
- Sociétés (et autres entreprises) 1-613-940-8498